

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
A 19h 30
LE 23 NOVEMBRE 2011

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Stéphane Bernard, Jacques Comtois, Gilbert Leroux, siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Était absent(e):

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 26 OCTOBRE 2011

Il est proposé par Monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le rapport du 26 octobre 2011 est accepté tel que rédigé.

P.I.I.A.: YVON HÉBERT

Considérant que madame Lyne Audet désire se retirer de l'étude de ce point à l'ordre du jour;

Considérant la demande de permis de monsieur Yvon Hébert afin d'agrandir la résidence sise au 983, rue Richelieu ;

Considérant que cet agrandissement a pour but de créer un logement de type bi-génération;

Considérant que le plan déposé ne permet pas d'étudier les liens avec les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le comité est favorable à la création des logements de type bi-génération mais ne recommande pas cette demande tant qu'un plan préparé par un

professionnel, nous illustrant l'ensemble du projet ne soit présenté au comité.

ÉTUDE DU PROJET DE LOTISSEMENT DES PARTIES DE LOT 53 & 59 DU CADASTRE DE ST-MARC

Considérant la présentation du projet de lotissement et de développement des parties de lot 53 et 59 du cadastre de St-Marc;

Considérant les recommandations du rapport du comité du 26 octobre 2011.

Considérant l'excellente réponse du conseil municipal lors de la présentation en réunion plénière le 15 octobre 2011;

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard et unanimement résolu que le comité réitère l'importance du respect des recommandations afin d'assurer une bonne cohésion ainsi qu'une bonne harmonisation avec le reste de la municipalité.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 22h15

Yvon Tardy
Inspecteur municipal et
Directeur des services techniques

Lyne Audet
Présidente

Prochaine réunion : mercredi le 21 décembre 2011